

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 14 décembre 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 116 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Olivier BLANC - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Jean BRUNEL - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Suzanne CENTINO - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - France GAMERRE - Magali GARDE - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Alain LAURENS - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Jean-Louis MOULINS - Sylvie NESPOULOUS - Jérôme ORGEAS - Marie-Madeleine PANCHETTI - Pierre PENE - Gerard PEPE - Marie-José PEREZ - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Guy PONTOUS - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Lachraf TIMEZOUKHT - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Zaven ALEXANIAN représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Alexandre BIZAILLON représenté par Antoine ROUZAUD - Joëlle BOULAY représentée par Pierre SEMERIVA - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - Xavier CACHARD représenté par Bruno GILLES - Jean-François DENIS représenté par Jean BRUNEL - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Eric DIARD représenté par Robert HABRANT - Jacqueline DURANDO représentée par Antoine LORENZI - François FRANCESCHI représenté par Jean VIARD - Samia GHALI représentée par Christophe MADROLLE - Mourad KAHOUL représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Laurent LAVIE représenté par Guy PONTOUS - Eric LE DISSES représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Corinne LEGAL représentée par Michel LO IACONO - Marie-Louise LOTA représentée par Myriam SALAH-EDDINE - Myriam MALLIA représentée par Michelle GUEYDAN - Christophe MASSE représenté par Eugène CASELLI - Bernard MOREL représenté par Vincent GOMEZ - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX représentée par Haouaria HADJ CHICK - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Frédéric OUNANIAN représenté par Michel ILLAC - Gilles PAGLIUCA représenté par Gérard CHENOZ - Benoît PAYAN représenté par François-Noël BERNARDI - Marc POGGIALE représenté par Joël DUTTO - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean-Pierre REPIQUET représenté par Lucien MERLENGHI.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sonia ARZANO - Valérie BOYER - Jean-Claude GAUDIN - Pascal GILLET - Martine GOELZER - Laurence JOUANDON - Albert LAPEYRE - Jacqueline MAURIC - Renaud MUSELIER - Tahar RAHMANI - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Guy TEISSIER.

Signé le 14 Décembre 2012
Reçu au Contrôle de légalité le 17 Décembre 2012

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 004-758/12/CC

■ Election d'un Vice-président - Election d'un membre du Bureau - Composition des Commissions Permanentes de Travail et d'Etudes - Désignations de représentants au sein d'organismes extérieurs **DAS 12/9048/CC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

- A la suite du décès de Monsieur André Essayan, Vice-Président de Marseille Provence Métropole, Maire de Ceyreste, la commune de Ceyreste a dû procéder à une nouvelle désignation de ses représentants au Conseil de Communauté conformément au 2^{ème} alinéa de l'article L.5215-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il convient désormais de procéder à l'installation des représentants de Ceyreste au sein des instances de Marseille Provence Métropole.

Un poste de Vice-Président, un poste de membre du Bureau des places en Commission Permanentes de Travail et d'études et des représentations au sein d'organismes extérieurs sont à pourvoir.

Il est proposé que le Vice-Président à élire occupe, comme l'autorise le 5^{ème} alinéa de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le même rang que le précédent Vice-Président, à savoir le 5^{ème}.

- Plusieurs élus ont manifesté le souhait de changer de Commission. Ces demandes ne modifiant pas la composition globale des Commissions, il convient de les prendre en compte.
- Lors du conseil de ce jour est arrêté le projet de Plan de Déplacement Urbain de Marseille Provence Métropole.

Dans ce cadre, le Comité de Pilotage du Plan de Déplacement Urbain aura désormais en charge le suivi de l'exécution du Plan de Déplacement Urbain. Il convient donc, pour acter ce nouveau champ de compétence, de procéder à une nouvelle désignation des membres de cette structure.

Par ailleurs, la validité de la Commission de Suivi de Site pour le centre de traitement multifilières de déchets ménagers de Fos sur Mer arrivant à échéance le 24 janvier 2013, il convient de redésigner quatre représentants de Marseille Provence Métropole au sein du collège « exploitant ».

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Signé le 14 Décembre 2012
Reçu au Contrôle de légalité le 17 Décembre 2012

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la désignation des délégués de Ceyreste au sein des instances communautaires.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est élu 5^{ème} Vice-Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole :

- Monsieur Patrick Ghigonetto

Article 2 :

Est élu membre du Bureau de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole :

- Monsieur Patrick Ghigonetto

Article 3 :

Est désigné membre de la Commission de Travail et d'Etudes « Une Agglomération Eco-responsible » :

- Monsieur Patrick Ghigonetto

Article 4 :

Est désigné membre de la Commission de Travail et d'Etudes « Aménagement de l'espace communautaire » :

- Monsieur Patrick Ghigonetto

Article 5 :

Est désigné membre de la Commission de Travail et d'Etudes « Fonctionnement de la Communauté Urbaine » :

- Madame Suzanne Centino

Article 6 :

Est désigné membre de la Commission de Travail et d'Etudes « Développer les Transports Urbains et périurbains » :

- Madame Suzanne Centino

Article 7 :

Est désigné membre de la Commission de Travail et d'Etudes « Voirie et Signalisation » :

- Monsieur Olivier Blanc

Article 8 :

Sont désignés membres de la Commission de Travail et d'Etudes « Equipements d'intérêt communautaire, patrimoine foncier, protection et sécurité des espaces communautaires » :

- Monsieur Patrick Ghigonetto
- Monsieur Olivier Blanc

Article 9 :

Monsieur Olivier Agullo est désigné membre de la Commission de Travail et d'Etudes « Une Agglomération Eco-Responsable » en remplacement de Madame Sylvie Nespoulous.

Article 10 :

Madame Sylvie Nespoulous est désignée membre de la Commission de Travail et d'Etudes « Développement Durable Innovation Prospective » en remplacement de Monsieur Olivier Agullo.

Article 11 :

Sont désignés représentants de Marseille Provence Métropole au sein de l'Etablissement Public du Parc National des Calanques :

- Titulaire : Monsieur Lionel Royer Perraut
- Suppléante : Madame Marie-Françoise Palloix

Article 12 :

Est désigné représentant de Marseille Provence Métropole au sein du Comité de pilotage Est du Programme Général d'Amélioration de l'Habitat Ancien Dégradé :

- Monsieur Patrick Ghigonetto

Article 13 :

Est désignée représentante de Marseille Provence Métropole au sein de l'AGAM :

- Madame Laure-Agnès Caradec

Article 14 :

Sont désignés membres du Comité de Pilotage du Plan de Déplacement Urbain de Marseille Provence Métropole :

- Monsieur Michel Ambrosino
- Monsieur Jean-Luc Bennahmias
- Madame Laure-Agnès Caradec
- Madame Marie-Thérèse Cardona
- Monsieur Eugène Caselli
- Monsieur Gérard Chenoz
- Monsieur Vincent Coulomb
- Monsieur Frédéric Dutoit
- Monsieur Paul Hubac
- Madame Marie-Louise Lota
- Monsieur Patrick Magro
- Monsieur Patrick Mennucci

- Monsieur André Molino
- Madame Sylvie Nespoulous
- Madame Marie-Madeleine Panchetti
- Monsieur Pierre Sémériva
- Madame Christel Simonetti-Achard
- Monsieur Maurice Talazac
- Monsieur Claude Vallette
- Monsieur Jean Viard

Article 15 :

Sont désignés représentants de Marseille Provence Métropole au sein du collège « exploitant » de la Commission de Suivi de Site pour le centre de traitement multifilières de déchets ménagers avec valorisation énergétique :

- Monsieur François-Noël Bernardi
- Madame Joëlle Boulay
- Monsieur Pascal Gillet
- Madame Martine Vassal

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux Ressources Humaines,
Moyens Généraux, Juridique

Bernard MOREL

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI